

Formation en ligne sur les droits économiques, sociaux et culturels Liste de lecture

Module 1

Lecture essentielle

- Déclaration universelle des droits de l'Homme – 1948, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/documents/udhr>
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ou PIDESC : <https://formationsdh.org/wp-content/uploads/2016/10/PIDESC.pdf>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Questions fréquemment posées concernant les DESC, Fiche d'information No. 33, 2009* : https://formationsdh.org/wp-content/uploads/2016/10/Fiche-dinformation-33_HCDH.pdf
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *droit à un logement convenable*, fiche d'information 21 : <http://www.ohchr.org/FR/Issues/Housing/toolkit/Pages/RighttoAdequateHousingToolkit.aspx>
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *droit à l'eau et à l'assainissement*, fiche d'information 35, 2011 : <http://www.ohchr.org/FR/Issues/ESCR/Pages/Water.aspx>, à lire à la lumière de la résolution 70/169, les droits à l'eau et à l'assainissement (A/RES/70/169, 22 février 2016) : https://formationsdh.org/wp-content/uploads/2016/10/Résolution-70-169_-Les-DH-eau-potable-et-assainissement_171215.pdf

D'autres fiches d'informations publiées par le Haut-Commissariat sont disponibles en anglais uniquement à l'adresse suivante :

<http://www.ohchr.org/FR/Issues/ESCR/Pages/ESCRIndex.aspx>

Pour aller plus loin

- Amnesty International Pays Bas, Haki Zetu, *les droits économiques, sociaux et culturels en pratique*, 2013, disponible à l'adresse suivante : <https://www.amnesty.nl/content/uploads/2017/01/Haki-Zetu-Manuel-principal-Partie-1-2.pdf?x71839>
- Terre des Hommes France, Maribel Wolf (Direction), *Les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) - Exigences de la société civile, responsabilité de l'Etat*, Karthala, novembre 2003
- Jean Ziegler, Sally-Anne Way et Christophe Golay, *Le droit à l'alimentation*, Paris, Editions Mille et une nuits, Fayard, 2003

- Christophe Golay, *Le droit à l'eau*, Cahier critique No. 6, Genève, CETIM, 2009
- Christophe Golay et Melik Özden, *Le droit au logement*, Genève, CETIM, 2007
- Christophe Golay, *Le droit à l'alimentation*, Genève, CETIM, 2005
- Melik Ozden, *Le droit au travail*, Genève, CETIM, 2008/09
- Melik Ozden, *Le droit à l'éducation*, Genève, CETIM, 2009
- Melik Ozden, *Le droit à la sécurité sociale*, Genève, CETIM, 2012/11

Les publications du CETIM sont disponibles sur le site suivant :

<http://www.cetim.ch/serie-droits-humains>

Quelques publications disponibles uniquement en anglais

- Mary Robinson, "Advancing Economic, Social and Cultural Rights: The Way Forward", *Human Rights Quarterly*, vol. 26, 2004, p. 866
- A. Eide, C. Krause, A. Rosas (eds.), *Economic, Social and Cultural Rights. A Textbook*, Second Revised Edition, (Dordrecht: Martinus Nijhoff Publishers, 2001)
- Mashood Baderin and Robert McCorquodale (eds.), *Economic, Social and Cultural Rights*, (Oxford University Press, 2007)

Liste des observations générales adoptées par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels

Disponibles à l'adresse suivante :

http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/TBSearch.aspx?TreatyID=9&DocTypeID=11 (en cliquant sur le lien *View document*, vous accédez au texte en plusieurs langues dont le français)

24	Les obligations des Etats dans le cadre des activités des entreprises
23	Le droit à des conditions justes et favorables de travail (art. 7) - 2016
22	Le droit à la santé sexuelle et reproductive (art. 12) - 2016
21	Le droit de chacun de participer à la vie culturelle (art. 15, par. 1 a) – 2009
20	La non - discrimination dans l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels (art. 2, par. 2) - 2009
19	Le droit à la sécurité sociale (art. 9 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) - 2007
18	Le droit au travail (art. 6) - 2005
17	Le droit de chacun de bénéficier de la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur (art. 15, par. 1 c) - 2005
16	Le droit égal qu'ont l'homme et la femme au bénéfice de tous les droits économiques, sociaux et culturels (art. 3) - 2005
15	Le droit à l'eau (art. 11 et 12) - 2002
14	Le droit au meilleur état de santé susceptible d'être atteint (art. 12) - 2000
13	Le droit à l'éducation (art. 13) -1999
12	Le droit à une nourriture suffisante (art. 11) - 1999
11	Plans d'action pour l'enseignement primaire (art. 14) - 1999
10	Le rôle des institutions nationales de défense des droits de l'homme dans la protection des droits économiques, sociaux et culturels - 1998
9	Application du Pacte au niveau national - 1998
8	Rapport entre les sanctions économiques et le respect des droits économiques, sociaux et culturels
7	Le droit à un logement suffisant: expulsions forcées (art. 11, par. 1) -

	1997
6	Droits économiques, sociaux et culturels des personnes âgées -1995
5	Personnes souffrant d'un handicap -1994
4	Le droit à un logement suffisant (art. 11, par. 1) - 1991
3	La nature des obligations des Etats parties (art. 2, par. 1) - 1990
2	Mesures internationales d'assistance technique (art. 22) - 1990
1	Rapports des Etats parties - 1989

Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

Disponibles notamment dans la publication de 2004 de l'OIT :

http://www.ilo.org/declaration/info/publications/WCMS_095896/lang--fr/index.htm

- N° 29 Sur le travail forcé (1930) a pour objet la suppression du travail forcé ou obligatoire sous toutes ses formes. Certaines exceptions sont permises: le service militaire, le travail des condamnés sous surveillance appropriée, les cas de force majeure tels que les guerres, les incendies, les séismes.
- N° 87 Sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (1948) garantit aux travailleurs comme aux employeurs le droit de constituer des organisations de leur choix et de s'y affilier sans autorisation préalable des pouvoirs publics.
- N° 100 Sur l'égalité de rémunération (1951) cette convention consacre le principe de l'égalité de rémunération et de l'égalité des avantages entre les femmes et les hommes pour un travail de valeur égale.
- N° 105 Sur l'abolition du travail forcé (1957) prévoit l'abolition de toute forme de travail forcé ou obligatoire comme mesure de coercition ou d'éducation politique, sanction pour avoir exprimé certaines opinions politiques ou idéologiques, méthode de mobilisation de la main-d'œuvre, mesure de discipline du travail, sanction pour avoir participé à des grèves ou encore mesure de discrimination.
- N° 111 Concernant la discrimination (emploi et profession) (1958) prévoit une politique nationale tendant à éliminer toute discrimination fondée sur la race, le sexe, la couleur, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale en matière d'emploi et de conditions de travail, ainsi qu'à promouvoir l'égalité de chances et de traitement.
- N° 138 Sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973) cet instrument vise à l'abolition du travail des enfants en stipulant que l'âge minimum d'admission à l'emploi ne doit pas être inférieur à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire.
- N° 182 Sur les pires formes de travail des enfants (1999) exige que soient prises des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, notamment toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, le recrutement forcé des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ou leur exploitation dans la prostitution, la pornographie ou toute autre activité illicite, ainsi que le travail susceptible de nuire à la santé, la sécurité et la moralité de l'enfant.